

2 Politique

Session extraordinaire du Parlement/Réforme de la Constitution
Les sénateurs s'accordent avec les députés

Les sénateurs adoptant le texte peu après leur travail en commission mixte paritaire...



...avec les députés.

SM

Libreville/Gabon

Le texte a été adopté hier en termes identiques par les membres du Sénat, après un travail en commission mixte paritaire avec les députés.

APRÈS leur adoption de ce texte, jeudi passé, en termes non identiques avec l'Assemblée nationale, les sénateurs se sont finalement accordés avec leurs collègues du palais

Léon-Mba sur les points de ce projet de loi. Le texte a finalement été adopté en termes identiques hier en plénière par les vénérables.

Plus tôt, hier matin, une commission mixte paritaire Assemblée nationale/Sénat s'était réunie pour proposer un texte commun sur ces dispositions restées en discussions. C'est donc au terme de l'examen des articles ayant fait l'objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement, que ladite commission est parvenue à l'adoption d'un texte commun.

Ainsi, au cours de leur plénière, en milieu d'après-midi, les sénateurs se sont prononcés dans leur forte majorité en faveur du texte harmonisé par les membres des deux chambres. Sur l'ensemble des vénérables présents, on note seulement trois abstentions et un contre.

Il ressort cependant, qu'au terme des travaux de ladite commission, les amendements du Sénat ont totalement été pris en compte. En ce sens que la nouvelle mouture du projet de révision constitutionnelle reste identique à celle validée par la Haute

chambre, et différente de celle adoptée le 12 décembre dernier par les députés.

On retient également qu'au titre préliminaire des principes et des droits fondamentaux du nouveau texte, l'Etat favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux ainsi qu'aux responsabilités politiques et professionnelles. S'agissant du pouvoir exécutif, le président de la République est le chef de l'Etat. Il veille au respect de la Constitution, assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs pu-

blics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'Indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords et traités et détermine la politique de la nation. Bref, «le président de la République est le détenteur suprême du pouvoir exécutif». Pour ce qui est du pouvoir législatif, pour la continuité d'équilibre à la tête de l'Etat et afin d'éviter un vide juridique qui pourrait engendrer l'absence d'une Chambre en activité (le Sénat n'étant pas renouvelé au tiers comme ailleurs), la commission paritaire a maintenu la

durée du mandat des sénateurs à six ans renouvelable. Et dans la perspective d'une harmonisation des mandats des élus locaux et celui des sénateurs, la commission a validé le mandat des élus locaux qui passe de cinq à six ans. Il y en a bien d'autres, notamment pour ce qui concerne la Cour constitutionnelle, la Cour des Comptes.

Ceci dit, en attendant le congrès parlementaire prévu normalement dans les jours à venir, le présent texte sera soumis à la Cour constitutionnelle.

Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac)
Daniel Ona Ondo échange avec Idriss Deby

J.O

Libreville/Gabon

(Sources : Cémac)

Les deux personnalités ont abordé les questions en rapport avec le siège de la Cémac, les problèmes de financement, les mesures d'ajustement structurelles, ainsi que la nécessité de mettre en œuvre les décisions du dernier sommet des chefs d'Etat.

LE président de la Commission de la Cémac, notre compatriote, Daniel Ona Ondo, a récemment été reçu en audience par le chef de l'Etat tchadien, président en exercice de la Cémac, Idriss Déby Itno. C'était à N'Djamena au palais de la présidence de la République.

Il s'est agi pour les deux personnalités de faire le tour de la situation générale de l'institution en charge de la gestion de l'espace communautaire. Notamment des difficultés auxquelles elle fait face. Cette première rencontre du genre depuis la nomination de l'ancien Premier ministre gabonais à ce poste s'est déroulée en présence du ministre tchadien de l'Économie et de la Planification du dévelop-



Poignée de main au moment de se séparer...

pement, Issa Doubrague et de la Vice-présidente de la Commission de la Cémac, Mme Fatima Haram Acyl. En entame, le Pr Daniel Ona Ondo a présenté ses vœux chaleureux de nouvel an au numéro un tchadien et l'a remercié pour son soutien lors de sa nomination à la

tête de la Commission de la Cémac. Et lui a fait un exposé sur les activités de la Commission contenues dans la feuille de route de son mandat. L'hôte du chef de l'Etat tchadien a ensuite évoqué la relocalisation du siège à Bangui, les problèmes de financement qui



... après l'audience accordée par le chef de l'Etat tchadien, Idriss Déby Itno et le président de la Cémac Daniel Ona Ondo.

font suite à la difficulté de la collecte de la Taxe Communautaire d'intégration (TCI) en cette période de crise économique, les mesures d'ajustement structurelles initiées depuis sa prise de fonction et la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace Cémac. Également, la nécessité de mettre en œuvre les décisions issues du dernier sommet extraordinaire des chefs d'État de la Cémac, ayant eu lieu en octobre 2017 à N'Djamena. L'établissement du passeport Cémac ou encore les grandes lignes du Programme des réformes éco-

nomiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (PREF-CEMAC), étaient au menu de cette rencontre. De son côté, le numéro un tchadien, tout en se montrant sensible aux préoccupations soulevées, a donné des orientations claires sur les priorités de la Commission de la Cémac. Dans ce sens, il a rassuré son interlocuteur sur la détermination qui est la sienne de faire le plaidoyer auprès de ses pairs de la sous-région afin que des solutions idoines soient trouvées sur tous les points abordés.

Évoquant la conjoncture difficile actuelle, le président Idriss Déby a pris l'engagement de montrer l'exemple en tant que président en exercice de la Cémac, en procédant dans les meilleurs délais au règlement du montant dû par son pays à la Commission au titre de la TCI. Enfin, Idriss Déby Itno a prodigué de «sages et précieux conseils» à son interlocuteur, tout en réaffirmant son soutien et sa détermination de voir l'intégration sous régionale être au cœur du processus de développement de l'Afrique Centrale.